



Construire sur un terrain avec une maison déjà louée

Par **GOMES**, le **01/09/2009** à **22:00**

Bonjour,

Je suis actuellement propriétaire d'une maison que je loue.

Dans le bail est précisé que la location est une maison individuelle sur un terrain clos dont la surface n'est pas précisée.

J'ai la possibilité de construire une autre maison sur ce terrain (permis de construire accordé).

Quelles sont les conséquences de cette construction sur le bail, le loyer et quels sont les droits du locataire dans ce cas.

D'avance merci.